

# 20

Hiver 2008

## Voltaire nous écrit

### Lettres de Beaumarchais à Le Tellier

Par Christophe Paillard

*Nous proposons ici la suite et la fin de l'article de M. Christophe Paillard, constituée du texte commenté des lettres de Beaumarchais à Le Tellier, telles qu'elles peuvent être consultées dans les Archives Beaumarchais de l'Institut Voltaire. Nous sommes reconnaissants à M. Paillard de sa large contribution au catalogage de ces archives, lequel alimentera d'autant plus rapidement la base VOLAGE (VOLtaire A GENève), catalogue numérique de nos manuscrits, prochainement en ligne.*

Nous indiquons entre <guillemets> les mots faisant l'objet d'une addition interlinéaire, en caractères barrés ceux qui ont été supprimés par Beaumarchais et entre [crochets] nos interventions dans le texte que ce soit pour restituer un mot manquant ou pour marquer d'un point d'interrogation une leçon difficile à établir.

Pierre Augustin Caron de Beaumarchais à Jean-François Le Tellier, 27 février 1780, lettre autographe, 4 pages in-4°, IMV, AB-III-56<sup>1</sup>. Mention de classement « N°2 »

[page 1] A M<sup>r</sup>. Letellier

Paris, ce 27

Février 1780.

Je vous <ai> envoyé une lettre ostensible<sup>2</sup> dont vous ferés auprès de la cour de Kell, l'usage que vous croirés convenable : Censures de manuscrits, déni de protection en cas de murmure Impérial<sup>3</sup> ; Tout cela paraît bien austère ; Et point de recours sur les biens de France, en cas d'injustice ! Il nous reste donc <seulement> l'Espérance sur l'Équité des personnes ? mais il est si attrayant pour de petites cours, de soutirer une grande affaire, quand une fois on en tient l'établissement, que, de ce désir a des mauvaises chicanes, Il y a fort près. Et pourquoi toutes ces précautions Ecrites,

<sup>1</sup> L'IMV conserve une copie autographe de la présente lettre qui s'interrompt à 'Mais si le Voltaire tient à cela' (IMV, AB-III-57). Beaumarchais a repris la plume pour compléter cette lettre le même jour. On trouvera ces additions à la suite du présent document

<sup>2</sup> La lettre de Beaumarchais à Le Tellier, 25 février 1780, (G. et M. Proschwitz, p. 574-576). Cette lettre était destinée à être transmise à 'S[on] Al[tesse] M<sup>me</sup>. le Margrave de Bade ». Beaumarchais ne mentait pas en écrivant qu'elle avait « été lue et approuvée par toute la Société » littéraire et typographique dont il était le seul actionnaire... Il passait rapidement sur le principal motif d'opposition - la garantie des investissements de Beaumarchais sur les biens alsaciens de la couronne badoise, susceptibles d'un recours auprès des juridictions françaises -, pour s'opposer sur la volonté du margrave de censurer la publication des écrits de Voltaire portant atteinte à la religion, à commencer par ses badinages sur le *Cantique des Cantiques*..

<sup>3</sup> Beaumarchais redoute à juste titre que le margrave de Bade n'impose la censure de pièces relatives à Frédéric II de Prusse. Ses appréhensions étaient justifiées. Voir Ch. Mervaud, *Voltaire et Frédéric II. Une dramaturgie des Lumières, 1736-1778, SVEC*, 234 (1985), p. 541 : on prétendit censurer l'échange épistolaire de Voltaire et de Frédéric II.

uniquement contre nous, Et rien qui les balance, dans l'acte, en notre faveur ? voila ce qui doit vous fraper. Le reste de mes raisons est dans l'autre lettre.

C'est a vous de voir si ces craintes peuvent balancer les avantages de Niewied<sup>4</sup> ; ou si ceux de Kell sont tel qu'ils doivent faire passer par dessus les craintes. Je vois bien ce que vous demandés ; mais non ce qu'on vous accorde. après avoir réfléchi, faites le mieux selon vous ; mais finissés : car le temps s'use.

L'opinion de M<sup>rs</sup> Samson<sup>5</sup> et Fark...<sup>6</sup> sur la necessité du lissage général me parait d'accord et constante, mesme obstinée. Nul avantage, au contraire, disent-ils, <et> moins de beauté a user de ces caracteres, si on ne lisse pas : mais comment lisse-t-on ? quel tems, quelle depense cela entraîne til ? voila ce que j'ignore. cela arrête le Prospectus<sup>7</sup> ; car il faut y promettre l'un ou l'autre, et que les modèles insérés [p. 2] dans l'in-8° soient lissés, ou non lissés, selon la promesse du Prospectus.

Je n'ai point senti ce que nous gagnerions a envoyer des prospectus in 16, dans des lettres : cela ne nous dégageait d'aucune autre obligation, et nous forçait a deux envois, l'in 16, et l'in 8° qui contient le modèle. Je n'ai donc pas fait faire l'in 16.

Je joins a ceci le mémoire et les desseins de m<sup>r</sup> L'Ecrevisse<sup>8</sup> : ou plutôt j'en mets le rouleau a la diligence de Strasbourg, adressé a vous, chez M<sup>r</sup>. Frank<sup>9</sup>.

J'ai reçu votre mémoire sur les papiers : mais votre nom est un grand obstacle au succès de toute demande a cet égard : cela n'empêche pas que je ne le fasse tirer, pour en essayer le premier usage, aussitot que la circonstance le permettra. Mais si le Voltaire tient a cela, je le tiens moi pour manqué. De circonstance en besoins, et en obstacles, tout ce que nous entreprenons se charge de vues pénibles, et nous ne marchons pas assés simplement pour aller au but dans les tems donnés. Comment voulés vous, par exemple, que nous promettions pour les 1<sup>ers</sup> mois de 1782, une Edition qui n'a encore ni feu ni lieu, en mars 1780<sup>10</sup> ? dont les moulins a papiers sont a faire, les caractères a fondre, les presses a monter, et l'Etablissement a former ?

Voila déjà un an de perdu<sup>11</sup> ; a peine nous reconnaissons nous ! Votre papier N°. 3 est si médiocre que c'est se moquer d'en vendre les exemplaires a 6 le vol ! en se passant ainsi la médiocrité sur tous les points, a mesure que les obstacles se présentent, vous n'offrirés [page 3] qu'une chose tres inférieure au Public mécontent ; Et J'avoue que cette frayeur, qui me saisit au milieu des promesses que je fais a tout le monde, et de l'espoir d'une belle chose qui m'avait échauffé le cœur, cette frayeur du médiocre, dis je, empoisonne ma vie. voila du papier plus qu'inférieur pour l'in 8°, voila des caracteres qui non lissés sur ce maigre papier, n'auront aucune grace ; Et les libraires offensés de votre Eloignement a vous servir d'eux, vont nous accabler de sarcasmes et de reproches publics. J'avoue que je ne les soutiendrais pas. Vous comptiés, sans mesure ou doute, remplir d'abord 12 m. Exemplaires avec du beau papier de votre Lorraine. actuellement qu'il n'y en a que 4 mille, Il faudrait, dites vous, un an de plus pour que la masse de papiers s'elevat seulement jusqu'au n° 2. Je ne sais pas ainsi m'arranger avec moi mesme et me contenter de moins a mesure que je vois la difficulté de donner plus. ce n'est pas la ce que j'ai cru. Et le comble du ridicule serait, je l'avoue, d'avoir embrassé une branche, honorable si elle etait belle, pour etre rangé dans la classe des vils imposteurs et spéculateurs en Editions tels que je vois traiter et que je traite moi mesme tous ceux qui trompent le public en cette partie. Si vous m'avés entraîné, par ma confiance en vos lumieres et ressources en ce genre de travaux, ne me laissés pas <du moins> tomber au dessous de mes engagements envers le Public : vous auriez

<sup>4</sup> Lire « Niewied » qui aurait pu accueillir l'imprimerie de la SLT.

<sup>5</sup> Samson était le « principal prote » de la SLT, recruté par Beaumarchais sur la recommandation de Le Tellier. Il avait cependant « de l'humeur contre » celui-ci (Beaumarchais à Samson, 8 juin 1780, G. et M. von Proschwitz, p. 591-594).

<sup>6</sup> Andrew Farquharson, l'agent de Beaumarchais en Angleterre.

<sup>7</sup> Annoncé dès le 28 janvier 1780 dans le *Courier de l'Europe*, le *Prospectus* de l'édition de Kehl ne paraîtra qu'en janvier 1781 en raison des difficultés techniques évoquées dans cette lettre. Voir Beaumarchais à Le Tellier, 3 janvier 1781, et à Farquharson, 8 et 19 janvier 1781, G. et M. von Proschwitz, p. 631-635.

<sup>8</sup> Proschwitz (p. 933, n.1) renvoie à Eugène Cerveau, « Un grand ingénieur papetier : Jean Guillaume Ecrevisse. Sa vie, son œuvre » dans *Contribution à l'histoire de la papeterie en France*, Paris, s.d., vol. 5.

<sup>9</sup> J.-P. Franck, banquier à Strasbourg, dont la maison était chargée des intérêts financiers de la Société littéraire typographique de Kehl. Voir les lettres que lui adresse Beaumarchais le 22 octobre 1784 et 14 juillet 1786, G. et M. von Proschwitz, p. 859 et p. 931,

<sup>10</sup> La première livraison de l'édition de Kehl n'eut lieu qu'en 1785.

<sup>11</sup> La cession par Panckoucke des droits eut en effet lieu exactement un an avant cette lettre, soit le 27 février 1779.

empoisonné une carrière qui n'avait nul besoin de livres pour être honorable, et je serais désolé que le seul fruit de l'amitié que vous m'avez inspirée [page 4] devient aussi amer pour moi ! Votre premier établissement des deux Ponts, sur lequel j'avais le désir de vous aider et d'encourager des vues qui me paraissaient utiles aux gens de lettres, me mena d'un prêt médiocre que vous me demandiez, à une association de 50 m. £ que vous avez portée, sans mon aveu, à près de cent m. £ qui aujourd'hui sont <reduits à environ 60000<sup>H</sup>><sup>12</sup>. Cette seconde fois, Echauffé par les facilités que vous m'avez montrées à faire une belle chose, honorable aux lettres et à moi-même, je me suis laissé encore engager, sans connaître rien aux détails qui pouvaient accélérer, ou retarder, ou même anéantir le succès que vous vous promettiez<sup>13</sup> : tout le monde s'accorde à dire que vous n'auriez pas fini dans 4 ans ; et quand je prends la parole pour combattre cette opinion, on rit et on dit. *vous verrés, vous verrés*<sup>14</sup>. Faire attendre est un mal, mais <faire> attendre pour donner du médiocre est cent fois pire. Je crains que vous ne vous flattiez, et ces mélanges de papiers même médiocres, me paraissent du plus mauvais augure.

Je vous montre mon anxiété ; parce qu'au milieu des occupations les plus graves et les plus tyranniques pour mon temps, cette <affaire> ajoute au mal qui m'enveloppe. Son exécution me paraît pénible au point <que> je tremble pour les prédictions fâcheuses qu'on nous fait de toutes parts. Vous vous flattés que vos papiers s'embelliront en les manipulant. Et moi je vois que nous allons montrer la corde dès le prospectus en donnant pour modèle votre n°. 3 à 6<sup>H</sup> le vol<sup>15</sup>.

[en marge gauche de la 4<sup>e</sup> page] Demain je vous parlerai d'une offre qu'on m'a faite relativement aux contrefacteurs. Quoi quelle doive vous sembler suspecte en vous disant qu'elle vient de Pank... Elle m'a paru à moi mériter la plus grande attention. Je l'attends par écrit pour vous la faire passer.

Suite de la lettre autographe de Pierre Augustin Caron de Beaumarchais à Jean-François Le Tellier du 27 février 1780, 4 pages in-4°, IMV, AB-III-58.

[page 1] Paris ce 27 fev<sup>er</sup>. 1780

Je reprends ma lettre que j'ai laissée à la proposition que Pank... m'a faite. Il arrive de Lyon<sup>16</sup>. On s'y apprête à acaparer tous les libraires de l'Europe aussitôt que notre prospectus paraîtra, pour une contrefaction in 8°. à bon marché, qui sera promise pour 3 mois après notre livraison générale. certes nous n'avons ni droit ni moyen de nous y opposer ; car il y a grande apparence que cela se fera hors le Royaume<sup>17</sup> - Mais qui nous empêchera, ai je dit, de la faire nous-même ? - Personne ; mais tout le monde sera acaparé, tous les marchés seront faits, avant que vous y songiez ; il n'y aura plus moyen de réparer ce tort ; parce que votre édition lâchée, la contrefaction est au premier occupant, et tout étant arrêté d'avance, on vous enlèvera le fruit qui vous appartient. - que faudrait-il faire ? - un sousfermage p<sup>r</sup> la contrefaction qui se donnerait à 3-10<sup>£</sup> au public et 50.<sup>s</sup> aux libraires ; le nombre de 4000 ne pouvant satisfaire à tout, on ne vous saura nul mauvais gré d'avoir promis une Edition plus commune que la votre - cela se peut ; mais nous ne pouvons y songer que notre Souscription ne soit remplie - Mais pendant cetemps la vous allés être devancé par un acaparement général, dès que votre prospectus va paraître - Mais un pareil marché connu casserait le col à notre Edition in 8°. de Baskerville - cela peut y nuire un peu ; mais le bénéfice de l'autre dédomagera et par delà. Vous pouvez faire tel marché qui vous assure un très grand bénéfice sans aucune avance. Mais si vous en manquez le moment, d'autres sont prêts

<sup>12</sup> Le 9 mars 1787, Beaumarchais Le Tellier était encore redevable de « 50 000 livres » pour son entreprise des Deux-Ponts qui tourna au fiasco.

<sup>13</sup> C'est à notre connaissance la première fois que Beaumarchais reconnaît avoir été vivement incité par Le Tellier à se lancer dans l'aventure du Voltaire de Kehl : voir supra, p.XXX.

<sup>14</sup> Formule à comparer à celle de la lettre de Beaumarchais à Le Tellier du 14 août 1781 : « Retard de 6 mois ! et tout cela me rappelle les sourires des fabricants de livres ; quand je leur disais que tout serait bien et dans le temps promis » (G. et M. von Proschwitz, p. 667).

<sup>15</sup> La mauvaise qualité du papier retarda considérablement la publication du *Prospectus* qui ne parut qu'en janvier 1781, soit après que la SLT ait obtenu le 18 décembre 1780 un *Privilège* l'autorisant à éditer les *Œuvres complètes* de Voltaire, à l'exception de *Candide*, de la *Pucelle d'Orléans* et du *Cantiques des Cantiques* (Bengesco, t. 4. p. 114).

<sup>16</sup> Panckoucke était notamment en relation avec le libraire lyonnais Duplain, qu'il avait voulu associer à son édition du Voltaire posthume : voir Panckoucke à Duplain, 26 décembre 1778, C. Paillard, p. 130-132.

<sup>17</sup> Beaumarchais évoquera le 10 mars 1780 des libraires « genevois ».

a [page 2] le faire. Et le mal pour vous sera que l'acapement de tous les pays étant fait d'avance vous ne trouverez plus qu'à glaner dans votre propre moisson. Il suffit <peut être> que je vous en parle pour que M<sup>r</sup> Le Tellier vous en dissuade. mais si vous ne voulés pas que je vous en débarrasse, choissés un autre agent ; car il est tres important pour vous de prévenir la perte que l'on vous garde. On tirera au nombre que vous voudrés : on fera les avances, on aura tout pour veiller, et vous pourés établir un controlleur des opérations. Si vous ne voulés pas y paraitre, on aura l'air de faire sans vous une contrefaction. On vous donne le choix et ce sont les plus honnêtes gens de notre Etat qui vous font cette offre, que Je vous etablirai par Ecrit – Je suis perplexe, ai-je dit, entre l'inconvénient de prévenir le Public qu'on peut presque en mesme tems, avoir l'Edition complete plus commune ce qui peut arreter bien des souscripteurs peu aisés, et l'inconvénient de trouver l'Europe librairiene acaparée si nous ne le proposons que six mois après le prospectus – réfléchés y, m'a til dit. la nouvelle société se chargera aussi des suplémens. vous n'aurez d'autre soin a donner qu'à votre belle Edition.

Telle a été notre conversation<sup>18</sup>. qu'en dites vous, a votre tour ? Il ny a là un mot ni de plus, ni de moins. Devons nous saisir ce que nous ne pourons empêcher, <mais> tout au plus <le> retarder, en retardant nous mesme ? Dans l'acablement ou les deux belles éditions<sup>19</sup> vont vous mettre, aurés vous le tems de songer a une troisieme ? voila le point. votre avis en réponse ; Et surtout ne vous relachéz pas sur le beau que nous promettons, et qui ne doit pas être suppléé par du médiocre.

[pag 3] 1<sup>er</sup> mars 1780

Je reçois votre lettre du 25. Je vois que vous finisséz avec Kell. Sans que je sache comment vous ferés pour le cantique, les saints, et les barons allemands<sup>20</sup>.

Quant a votre montagne d'association, J'avoue que je ne l'entens point du tout, ni comment des imprimeurs d'œuvres d'auteurs morts, ont besoin de s'amalgamer avec les academies vivantes, ni a quel titre ils l'obtiendraient ; au reste il s'agit aujourd'hui d'imprimer Voltaire. Que feront a cela tous les associés savans ? Enfin vous l'entendés ; et moi point : nous y reviendrons. Mais je n'aime plus ce qu'il y a de vague dans un plan ; Je desire bien faire ce que nous ferons, comme de Braves imprimeurs. Et puis la vanité des savans fera s'il se peut ensuite une association de tout cela.

J'ai vu hier M<sup>r</sup>. Des Marets. Il a les desseins de l'Ecrevisse et me les rapportera demain : mais il veut l'employer a *anouet* [?] pour le compte des Etats de Languedoc ; Et moi je desire quil vous reste. il m'a promis d'arranger les deux objets et de se réunir a moi pour remonter les papeteries de Lorraine.

Je vous envoie copie de la lettre de m<sup>r</sup>. Sanson et de ma réponse. vous jugerés de l'importance par le détail.

Je n'attendrai pas l'impératrice p<sup>r</sup> le prospectus quoique je sois bien résolu de lui écrire. Pankouke m'a dit que l'Edition dont il sagit a petersbourg ne peut être que la notre ayant envoyé avant de traiter avec nous ses prospectus par M<sup>r</sup>. Grimm<sup>21</sup>. au premier courrier le reste.

---

Il est impossible de promettre ouvrage p<sup>r</sup> les 6 1<sup>ers</sup> mois de 1782.

---

<sup>18</sup> Tout ce passage depuis « Pank... arrive de Lyon » jusqu'à ce mot a été édité pour la première fois par G. Barber, p. 157-158.

<sup>19</sup> A ce stade, l'édition de Kehl devait compter deux formats, le luxueux in-quarto et l'in-8°. Sans doute pour des raisons de coût, il fallut renoncer en 1785 à l'in-4° (voir G. Bengesco, t. 4, p. 119), qui fut remplacée par une édition populaire, l'in-12 en 72 volumes.

<sup>20</sup> Allusion aux vellétés de censure du margrave de Bade qui, dans un document du 18 décembre 1780, stipulait les conditions auxquelles l'impression des œuvres de Voltaire pourrait être autorisée sur son territoire : *Le Cantique des Cantiques*, *Candide* et *La Pucelle d'Orléans* « ne peuvent pas être imprimés dans notre ville de Kehl » (Bettelheim, p. 652). Au nom de la Société typographique littéraire, Beaumarchais répondit : « Nous pourrions être arrêtés au milieu d'une dépense de plusieurs millions, parce qu'un philosophe [Voltaire] a badiné légèrement sur ce qu'on appelle *Cantique des Cantiques*, morceau par lui-même si étrange, qu'on n'a jamais osé le faire lire à des yeux pudibonds et le faire entendre à des oreilles un peu chastes ! Que deviendrait la philosophie ? » (Beaumarchais à Le Tellier, 25 février 1780, G. et M. von Proschwitz, p. 575).

<sup>21</sup> Le prospectus que Panckoucke avait adressé à Catherine II au début de 1779 ne semble pas avoir été retrouvé ; on peut en reconstituer partiellement la teneur d'après diverses lettres où Panckoucke affirme y faire « l'histoire du manuscrit » (C. Paillard, p. 131, n. 175).

Nous n'avons guere plus que vous de nouvelles de M<sup>f</sup>. de Triest<sup>22</sup>.

Je n'ai rien a vous dire, sinon que je sollicite l'audiance p<sup>f</sup>. dilling, contre Ludey, &c &c. payé les papetiers colleurs de leurs frais, par mains du Sr. Aublet, d'après les reflexions de M. Gonnet et les miennes.

Pierre Augustin Caron de Beaumarchais à Jean-François Le Tellier, 10 mars 1780, lettre autographe, 4 pages in-4°, IMV, AB-III-59<sup>23</sup>.

[page 1] *Paris ce 10 mars 1780*

Mon cher,

Quand je vous Ecris, c'est absolument comme si je vous parlais ; mon style est teint de la couleur de mon esprit ; Et vous devés me répondre comme lorsque nous conversons. Je ne vous ai point fait de reproches de négligence. mais peutetre de trop embrasser, et c'est la crainte de mal etreindre qui me ramène sans cesse a ces reflexions ! Sans que ni Pank.... que je ne consulte point, parce que, le grand tripotage oté, tout le reste est vague dans son esprit ; ni aucune autre bête routiniere ; parce que M<sup>f</sup> Pierre éxcépté<sup>24</sup>, Je ne parle détail a personne. Et ce M<sup>f</sup> Pierre est un bon et honeste homme qui brule du desir de voir nos succès, de faire connaissance avec vous ; qui se propose, si je le crois necessaire, d'aller parfois 15 jours a l'imprimerie, pour mêler ses lumieres aux votres, quand l'Etablissement sera fait ; qui voudrait etre garçon, pour en etre le chef ouvrier ; qui fait des essais de différens formats pour se faire bien entendre de moi ; qui a jugé M<sup>f</sup>. Sanson homme de mérite, sur ses derniers détails, et dit que nous ferions bien de déférer a ses lumieres.

Vous recommenceriés cent fois <a décrire> vos plans d'associations littéraires, academiques, savantes, que je ne vous entens pas plus que le 1<sup>er</sup>. jour, parce que Je ne vois pas ce que les Savans, les academiciens &c ont de commun avec un Etablissement d'imprimerie, ou l'on se propose *de n'imprimer aucun auteur vivant, avec aucun autre caractere que Baskerville*<sup>25</sup>, et si vous ne confondés pas ces idées simples et qui n'ont besoin que de soins et d'argent, avec vos anciens projets de Journaux, d'Etablissements pour les gens de lettres, et tout ce qui s'ensuit ; lequel projet dépend de trop de suffrages et de circonstances pour qu'on ne lui consacre pas une teste [?][.] un Etablissement et des fonds a part quand il en sera tems ; vous laisserés tout cela un moment de coté.

[page 2] que pourrait [on] donc demander a tous ces grands associés ? que reste til a faire au voltaire, au Rousseau, au buffon, que de les bien imprimer<sup>26</sup> ?

Tout le reste est prématuré. Vous allés presque jusqu'a mêler une querelle ouverte avec Linguet a tous ces objets déjà trop étrangers a notre affaire<sup>27</sup>. Et moi, pendant que je lisais vos 4 pages contre lui, M<sup>f</sup> de Mirbek [?] me priaît a diner avec <ce> linguet. Je l'acceptais et J'allais lui renouveler la priere d'etre un de nos correspondants les plus zelés. Votre texte conçoit, conçoit, conçoit ; et ne s'arrête pas assés. Je ne puis m'empêcher de réfléchir que voila déjà plus de vingt aspects différens sous lesquels vous avés voulu offrir l'Edition au public. Et aucun qui ne contrarie le précédent : ce qui prouve que vos idées ne sont jamais fixées que des aperçus généraux qui ne font rien quant a l'exécution. Certes ! Je le répète : Si Je ne vous eusse pas cru dans un Etat que

<sup>22</sup> Le baron de Trieste. Voir Beaumarchais à Maurel de Chailleuse, 28 décembre 1779, Proschwitz, p. 565 : ce personnage avait été recruté par la SLT pour « examiner préliminairement les lieux qui peuvent se disputer la préférence » d'accueillir l'entreprise en Allemagne.

<sup>23</sup> Des extraits de cette longue lettre de Beaumarchais ont été édités par L. de Loménie, t. 2, p. 226-227.

<sup>24</sup> Philippe Denis Pierres, imprimeur à Paris, qui a édité le *Figaro* de Beaumarchais : voir Beaumarchais à La Hogue, 29 janvier 1785, Proschwitz, p. 868.

<sup>25</sup> En février 1780, Le Tellier avait fait part au margrave de Bade des conditions que la SLT s'engagerait de respecter en cas d'implantation à Kehl : « 1°. La *Société typographique* n'emploierait que les caractères de Baskerville. 2°. Elle ne publierait point les ouvrages des auteurs vivants » (Bengesco, t. 4. p. 114).

<sup>26</sup> La SLT donna en effet une édition des *Œuvres complètes* de Rousseau (voir G. et M. von Proschwitz, p. 863) mais elle n'a jamais édité Buffon. Cette lettre est, à notre connaissance, la seule à faire état d'un tel projet ; elle est la première à mentionner l'édition de Rousseau (voir Beaumarchais à Le Tellier, 18 décembre 1780, G. et M. von Proschwitz, p. 629)..

<sup>27</sup> Beaumarchais souhaitait ménager Linguet, qui assurait dans ses journaux une certaine publicité au Voltaire de Kehl. Lorsqu'il fut embastillé, il écrivit à Le Tellier le 27 octobre 1780 : « M. Linguet est privé de la liberté : c'est un bon journal de moins pour répandre notre prospectus » (G. et M. von Proschwitz, p. 586, n. 1).

vous avez embrassé par choix depuis 6 ans, toutes les lumières pour marcher facilement et le pié ferme a travers toutes les ronces des détails, et si vous ne m'aviez pas inspiré l'espoir que donne la confiance ; il aurait fallu que je fusse fou de descendre a tous les détails de deux ou trois arts rassemblés sur lesquels je n'ai pas la moindre notion, ou Je marche en aveugle.

Par exemple M<sup>f</sup>. L'Ecrevisse m'a envoyé ses plans. je les ai raisonnés avec M<sup>f</sup>. Des Marets : il les a emportés et m'a dit que l'Etablissement de trois cylindres coûterait beaucoup plus de cent mille francs et un an de tems. qu'en résulte til ? que tout cela ne peut pas servir au voltaire, que voila des papeteries achetées qu'il faut faire a neuf, si l'on veut du beau : qu'il faut de plus solliciter toutes les branches de l'administration pour obtenir de quoi faire marcher ces moulins avec quelqu'avantage ; ce qui, pour ne [page 3] réussir peut être a rien terminer, avec ces 30 administrateurs, dont les vies, les intérêts et la paresse croisant en tout le bien public ; empirait a coup sur une année entière du travail et des courses d'un homme accrédité. Il y a 10 ans que M<sup>f</sup>. Des Marets y travaille sans rien avancer. Cela ne peut donc pas encore servir au voltaire ; Et votre papier N° 3 que j'ai trouvé si laid, que M<sup>f</sup> des Marèts trouve plein d'ordures, de paille, et trop pouri, ce qui le rend si mou qu'il n'a pu s'empêcher de me dire qu'il ny avait ni honneur ni profit a employer de pareil papier ; ou il servira <donc> a deshonorer votre édition, ou il en faudra prendre d'autres pour le voltaire, Et <cependant> votre lettre du 28 J<sup>er</sup> [janvier] que j'ai sous les yeux, dit positivement : *Pour le prospectus Je vous enverrai donc le papier de Vaissiere<sup>28</sup> quand il sera collé. J'entens le prospectus in 8°. vous pouvés envoyer a Londres le n°. 3. pour s'y assortir. Comme il tient le milieu entre les Echantillons des papiers que J'espère Il faut le prendre pour modèle.* M<sup>f</sup> Des Marèts dit que les hollandais battent long tems le chiffon sur une claie qui fait le dessus d'un [sic] armoire qui, ajoute til, s'emplit en un mois de la poussiere du chiffon, lequel s'en dégage absolument. précaution ainsi que mille autres qu'on ne connaît pas dans nos usines. au reste Il regarde une spéculation de papeteries comme la moins fructueuse de toutes celles qu'on peut faire. revenons au voltaire. Tout votre papier est <donc> mou, mal fabriqué, quoique de pâte superbe, et surtout trop pouri (c'est M<sup>f</sup> Des Marets qui parle). Il a le grain trop gros, l'Etoffe inégale, et sans transparence. Et nous ne disputons pas ladessus ; parceque je n'ai que de la frayeur sans connaissance, et que M<sup>f</sup> Des Marets qui me l'inspire, n'est pas un routinier ; mais un homme a grands principes [page 4] Je n'ajoute qu'un mot. Je lis dans votre lettre du 4 mars : *Pourquoi asseoir son jugement sur le N°3, quand je le rebute moi mesme et que je ne souffre rien au dessous du n°2 qui est celui de Vaissieres.* Cependant votre lettre du 28 Janvier, qui a guidé notre envoi de modele de papier a Londres dit positivement : *N°2. arches claudel Blanc ordinaire<sup>29</sup>. N°3. Docelles Vaissieres il est mieux fabriqué mais soit pour la qualité des [mot illisible] &c.* Et c'est ce N° 3. de Docelles vaissieres que nous avons envoyé à Londres par votre ordre et non le N°. 2. Nous ne sommes donc pas de cette injustice qui vous décourage

quand nous observons que ce N°.3 n'est pas beau et que cest se faire huer que de vendre une Edition en pareil papier. Si cest N°2 qui est votre tereur, il faut donc réécrire a Londres qu'on s'est trompé et que si le papier p<sup>r</sup>. modèle a offrir n'est pas acheté, on <doit> se conformer a N°2, qu'on envoie aujourd'hui, et qui, selon moi, n'est pas trop beau non plus, par la grossiereté de sa fabrication, quoique les matieres en soient superbes.

Je n'obéis, comme vous le pensés, aux petites idées de personne. Mais je ne vois pas sans chagrin donner toutes sortes d'extention a ce que vous apelés votre grand plan, lequel, sil est composé a la fois <du dessein> de former une grande papeterie, une grande fonderie, une grande imprimerie, dans le mesme lieu, et cela pour imprimer le voltaire, ce dont seul il s'agit aujourd'hui, Et que vous alliés jusqu'à vous échauffer au point d'Esperer réunion tout cela en France ; vous ne faites plus qu'un rêve, du quel je dois vous tirer, en vous poussant le bras.

Si lon vous permettait l'Etablissement en France pour votre Edition, aurés vous <donc> l'imprudence de l'accepter ? Le défaut de Kell est peut être d'être trop près de la longueur du bras : la griffe peut croire jusqu'a vous y atteindre. Comment suposés vous

<sup>28</sup> Le Tellier avait conclu une convention en « juillet 1779 » avec le papetier « Claude Vaissier de Docelles », commune vosgienne réputée pour ses papeteries, pour la fourniture de « 3000 rames » : J. Vercruysse, p. 186.

<sup>29</sup> Type de papier produit par une papeterie d'Arches qu'avait acquise la SLT : J. Vercruysse, p. 185.

aussi que Je puisse engager un [page 5] ministre<sup>30</sup>, quoique plein de bonne volonté, de se compromettre en se rendant le protecteur public de l'Édition du Voltaire ? Ils peuvent abattre les coups si l'on en porte : mais lors qu'on est obligé de sortir de France pour faire aller la presse, vous voulés qu'ils protègent ouvertement ailleurs ce qu'ils n'osent tolérer chez eux ! Vous me croyés donc un charme pour les empêcher de raisonner ? chacun consent à telle chose ; mais personne ne veut être cité pour y avoir aidé. voilà quels sont les ministres ; et dans leur position, je sens que je ferais de même<sup>31</sup>.

Enfin vous voyés bien que, pour se fixer seulement dans un lieu, il faut remuer toutes les puissances de l'Europe ; armer en notre faveur la France, la Prusse, et la Russie, obtenir l'association de toutes les Académies du monde, bâtir des moulins à papier, obtenir des privilèges opposés à l'avidité du fermier, sans le drapeau. ai-je du croire que, sans tout cela, nous ne pourrions faire, ce qu'on a fait à Genève, à Neuchâtel, à Amsterdam seulement parce que vous voulés faire plus beau ? ai-je du croire que toute mon existence et mes travaux seraient engloutis par cette affaire dans laquelle il faut que j'apprene à épeler sur la typographie, l'imprimerie, et la papeterie ? Eh ! que Diable ! Lorsque je ne puis avoir un avis sur tous ces arts à moi inconnus, vous voulés que je fonde un espoir raisonné de succès autrement que sur vous ? Et lorsqu'on me dit : *Vous verrés, vous verrés les peines !* puis je ne pas sentir <qu'on a raison et> que vous en êtes acablé et moi aussi ? Pardieu si tout cela était si épineux, il n'y avait qu'à ne pas l'entreprendre ; Et l'ami<sup>32</sup> qui vient dans mon cabinet m'arracher à mille occupations plus faites pour moi, quoiqu'elles soient trop impérieuses, me propose <encore> une spéculation honorable, me la donne comme facile, à cause qu'il a des presses étrangères, des lumières étendues, et des marchés de Papiers faciles à remplir ; qui dédaigne comme sottises les [page 6] obstacles qui frappent tout le monde et qui pourtant après avoir bien sué, bien couru, bien travaillé, a besoin du concours de l'univers entier pour une chose qu'il regardait comme si simple. cet homme, cet ami ne m'a-t-il pas fait plus de mal qu'il n'espérait même nous faire de bien à l'un et à l'autre ? Resumons.

Si vos ministres de Kell, qui ne se comettent en rien, en louant une maison <pour> une imprimerie qui demande à s'établir<sup>33</sup>, ne sont disposés à aucune confiance, ni à donner les sûretés sans lesquelles on ne doit rien commencer chez eux ; Il ne faut pas y songer. car, quand même un défaut de fonds ou de conduite ferait manquer l'affaire, comme plusieurs autres ; Il n'y a qu'à payer le loyer d'avance, ils sont à couvert. Mais nous ! quand nous aurons commencé et qu'une vexation viendra nous troubler : adieu la fortune et l'honneur<sup>34</sup>. tout l'avantage est <donc> pour le Prince et tout le risque pour nous. Si vous n'avez pas eu la lettre de l'architecte de Nieuwit, quoi que je croye vous l'avoir envoyée ; J'en joins ici une copie. Lisés et jugés. On va nous contrefaire à Genève, sur un ouvrage que nous n'oserons faire librement nulle part : de pareilles difficultés me désolent.

Et je suis obligé de verser à cet égard mon cœur sur le papier. Pankouke me disait encore avant-hier que M<sup>r</sup> Germain lui avait dit vingt fois depuis son retour : *quel dommage que vous ayés vendu !* Je me suis récrié sur ce qu'il gagnait avec nous. rendés le marché, dit-il, on vous remboursera les frais et 2 mille louis de pot de vin. Ils ont donc des moyens aisés ! ces Genevois ! Et à la différence de la beauté après laquelle nous courons, Il ne leur faut donc ni ministres, ni rois, ni moulins, ni protecteurs pour faire un Voltaire ! Et quand chacun pense que vous prenez plus que n'en pouvés faire Seul, Et que je le vois plus qu'il ne convient à mon repos ; Vous êtes étonné que je réfléchisse sur le pas que m'a fait faire uniquement, oui uniquement, ma confiance en vos moyens faciles ! Laissons cela : [page 7] car en effet Je tourne au chagrin dans le cercle des mêmes idées qui ne sont ni *pitoyables* ni *sugérées* ; mais importantes et peut être trop senties. au reste tenons nous en donc à ce seul point, *Voltaire*. que faut-il

<sup>30</sup> Beaumarchais « avait ses entrées auprès des comtes de Maurepas et de Vergennes » (G. et M. von Proschwitz, p. 5), ministres de Louis XVI.

<sup>31</sup> Nous ne connaissons pas d'autre document dans lequel Le Tellier aurait proposé à Beaumarchais d'implanter la SLT en France. Étant donné l'opposition catégorique de Louis XVI à l'édition de Voltaire, ce projet était irréaliste.

<sup>32</sup> C'est-à-dire Le Tellier.

<sup>33</sup> Dès le 18 août 1779, Le Tellier avait proposé au margrave de Bade de louer « pour une période de vingt années et moyennant un prix à débattre » de la forteresse de Kehl et de ses dépendances (Bengesco, t. 4, p. 113). La présente lettre nous apprend donc qu'en mars 1780, cette offre était acceptée.

<sup>34</sup> Raison pour laquelle dans sa réponse ostensible au margrave, Beaumarchais ne porta l'accent que sur la nécessité de maintenir l'intégrité des écrits de Voltaire : Beaumarchais à Le Tellier, 25 février 1780, G. et M. von Proschwitz, p. 574-576.

pour Voltaire ? de beau papier ? je ne vous en vois pas encore. de beaux caracteres ? nous les avons. de l'argent ? rien n'a été en retard, et ne le sera a cet égard. Mais le *vous verrés, vous verrés* ne porte pas ladessus ; il porte sur l'exécution. Vous n'y êtes pas encore Et l'acablement est déjà extrême. Si vous vous blessés de tout ceci, que je vous dirais dans mon cabinet comme je vous l'Ecris ; c'est que vous saisisés mal l'esprit de tant de chagrine prévoyance. <Mais> je ne pouvais l'avoir cette prevoyance ; tant qu'il ne s'est agi que de plans sur le papier, de chiffres et de projets, que votre sécurité regardait et me faisait voir comme tres aisés ! Encore une fois, laissons cela.

Je n'approuve point votre nouveau plan d'Edition, uniquement parceque c'est encore un nouveau plan ; et que je suis las d'en faire et refaire<sup>35</sup>. tenons nous en a celui du prospectus que je vous envoie. ne retenons pas le 12<sup>e</sup> sur les lots<sup>36</sup> ; Je l'aime mieux ; mais par dessus ces lots puis qu'il y a de l'avantage ~~au~~ <a notre> prix, ajoutons entierement la médaille aux frais des Editeurs, et qui ne fera que 3000<sup>H</sup> de sacrifiés, sur un gain que vous trouvés exorbitant. Songés seulement qu'il ne le ~~ferait~~ <paraîtrait> pas, si votre papier in 8° avait la beauté dont vous vous etiés flaté : et sil faut rejeter <partie> de ce gain sur quelque chose ; c'est sur le papier in 8° pour l'avoir tres beau.

Laissés la votre Société honoraire, vos protecteurs, correspondants littéraires, vous êtes un imprimeur : ne soyés que cela. promettés du beau. tenés parole. Et la 1<sup>ere</sup> édition amènera tout le reste. ne retenant pas le 12<sup>e</sup> sur les lots, <chose> qui me déplaisait assés, nous ne demanderons que 3 louis p<sup>r</sup> l'in 8° en souscrivant [page 8]4 louis p<sup>r</sup> l'in 4°. médian / 12 Louis p<sup>r</sup> le Royal. J'ai simplifié le prospectus ; Je vous l'envoie. Je prendrai donc la médaille sur votre compte entierement. Le reste est bien, fort noble. reste a tenir parole.

Je n'entens rien a la combinaison du prospectus in 16. avertir 3 semaines plus tôt ! pourquoi faire ? pour amener des souscripteurs plutôt. Je ne m'en soucie pas. tant que je n'ai rien promis, on n'a pas droit de s'impatienter. travaillons comme si ce prospectus était donné. rien au public, sans un modèle parfait de l'Edition offerte, a mettre sous les yeux. C'est la beauté qui doit fraper ; En comparant le prospectus au carton, on souscrira. J'ordonne ce carton de 4 caractères. *préface, prose, vers, variantes, et mesme notes*. tres beau papier sans contretirage, enfin toute la coqueterie typographique, Et au lieu d'avoir <peu> de ces prospectus in 8°, et en peu répandre, sous pretexte qu'on a eu in 16 ; mettons mesure de la profession dans le procedé in 8°. l'in 16, fera faire de mauvais calculs sur nos vues : Sil faut le modele pour les détruire, il faudra donc imprimer deux fois, envoyer 2 fois ; car de laisser les uns flotans sur l'in 16, et repandre la justification de nos vues a leche doigts, en imprimant peu in 8°. voila ce qui ne peut m'entrer dans l'Esprit. ici J'ai une franche opinion ; par ce que sa discussion est du ressort dun homme ignorant en tout le reste. C'est un petit mal d'attendre le prospectus. C'est un grand bien qu'un prospectus in 8° sur papier commun, impression triviale, et un superbe carton frape les premiers regards qu'on portera sur notre annonce, Et tenir parole. Entre niewit et Kelle ; choisisés<sup>37</sup>. cela vous regarde. J'ai payé le 2<sup>e</sup> terme a M<sup>r</sup> Baskerville. Les fonds sont faits p<sup>r</sup> tous les autres.

Je suis las d'Ecrire, las de disputes, parce qu'a la plume, c'est plus fatigant qu'a la langue. Saisissés bien l'esprit de tout cela. Epargnés mes peines Je suis trop acablé d'autres affaires et répondés moi sur le papier, le prospectus, Kell et niewit.

Pierre Augustin Caron de Beaumarchais à Jean-François Le Tellier, 12 mars 1780, lettre autographe, 4 pages in-4°, IMV, AB-III-60.

[page 1] Continuation de ma lettre du 10 mars *Ce 12 mars 1780*

Je continue ma lettre dont les 8 1eres pages sont parties avant hier<sup>38</sup>. Vous devés vous affecter de ce que J'Ecris, dans ce sens que je ne vous en aime ni ne vous en estime pas moins, quoi que J'aye de lhumeur. Cela posé, je continue. Tout en aprouvant ce qui donnera du lustre a l'entreprise que je mépriserais, Si elle n'était que lucrative <Je dis>

<sup>35</sup> Le « plan » initial de la nouvelle édition des *Œuvres complètes* de Voltaire avait été formé par Decroix qui l'avait soumis à Voltaire en novembre 1777 (voir A. Brown et A. Magnan, « Aux origines de l'édition de Kehl »).

<sup>36</sup> Pour promouvoir l'édition de Kehl, Le Tellier avait eu l'idée d'intéresser les souscripteurs par un « loto » ou une loterie, à laquelle Beaumarchais répugnait par principe mais qu'il accepta comme dispositif promotionnel : voir Beaumarchais à Le Tellier, [9 octobre 1779], p. 548 et n. 2.

<sup>37</sup> On prend ici toute la mesure de la confiance accordée par Beaumarchais à Le Tellier : il va jusqu'à lui déléguer le choix de l'implantation de la SLT !

<sup>38</sup> La lettre du 10 mars : AB-III-59 :



que tout cela peut être la suite du Voltaire, et non son principe. / C'est en envoyant le prospectus que J'Écrirai au Roi de Prusse et à l'impératrice de Russie. / Voilà que je reçois votre lettre de [Fas]Stadt du 9 mars. Vous avez fini ? à la bonne heure. / Vous courrez aux papiers ? ah ! c'est la ma mort ! Car enfin, comme il est vrai que je vous écris, je n'ai encore rien vu sur tous [sic] les Échantillons qui trotent pour l'Édition, un seul chiffon de papier qui ne m'ait paru dégoûtant. / J'ai reçu votre lettre aux libraires, le fond en est bon ; Il faut la racourcir. / Je lis vos observations sur les caractères, justifications, &c. <Mais> toute votre exactitude ne vous mène à rien, parceque vous partés d'après Pankouke qui, en vérité, ne sait pas un mot des mesures qu'il vous a données. *Oui, oui*, dit il. *oui, 60 vol. environ. un peu plus, un peu moins, on verra. les lettres <de Voltaire> pretteront comme un gand, pour acourcir, ou allonger.* Mais le page pour page ? une justification exacte, pour contenir les mesmes matières que l'Édition de Genève, n'exigent [sic] elles pas une grande justesse dans les données ? – *Eh bien oui : m<sup>r</sup> LeTellier verra ça ; ce n'est pas mon affaire, c'est la votre. bon, bon.../* enfin il n'y rien de fixe ladessus. Et moi qui le vois clairement, J'ai renvoyé à M. Janson la page de prose qui contient une page de l'Édition de Genève, mesme une demie ligne de plus, et dont les interlignes sont suffisants et la page <de> vers en contenant 35 mais trop serrés, en lui mandant qu'il n'en mit que 32<sup>39</sup> : l'édition de Genève [page 2] n'en ayant que 30 ; ce qui nous donnera un bel interligne, et il y aura du gain <pour> les matières, sur cette Édition genevoise. voilà pour l'in 8°. et cela suffit. vous avez vu les deux pages de modèle de M. Sanson dont je vous parle. la justification en est belle et d'une très bonne forme. tenons nous y./ l'in 4° est plus difficile. à cause que les anglais, dans un grand papier comme le Royal superfin, ne voudront pas, dit M<sup>r</sup> Sanson, du *small pica*<sup>40</sup> pour les vers ; acoutumés qu'ils sont au *great primer Roman* du Baskerville, p<sup>r</sup> l'Horace et le Virgile. Il croit qu'il faut au moins l'*English roman* p<sup>r</sup> les vers : mais cela change diablement tant à cause de *ta* <sa> grandeur positive que de <sa> relation forcée avec un plus gros caractère, pour la prose, suivant les us typographiques<sup>41</sup>.

Je lui ai observé que peut-être la seule différence des interlignes entre les vers et la prose, marquerait assez au coup d'œil pour qu'on put employer l'*English roman* pour tout. Et je lui ai mandé de faire des essais. Mais comme on peut agrandir la justification en proportion du papier, et qu'il est sans doute fort grand ; on se retrouvera soit avec 3 feuilles de plus, soit avec 1 ou 2 vol. de plus, soit en grandissant cette justification : car il ne faut pas rétrignoner<sup>42</sup> sur une Édition que vous annoncez Superbe. la matière de l'in 8° fait votre loi, pour la totalité. et pour la beauté, votre loi c'est la grâce et la splendeur de votre impression. Je lui enverrai néanmoins votre lettre, il tachera de vous entendre, en accordant s'il peut, ce que vous avez dit et écrit, et ce que vous écrivez aujourd'hui.

Nous n'avons aucuns caractères à Paris qui rentre dans ceux de Baskerville, ni qui puisse régler M. Samson. Toutes les épreuves [page 3] que nous avons fait ne nous donnent que de mauvais résultats tant à cause de la différence de l'œil que de leur écartement. néanmoins J'en ai envoyé des essais à M<sup>r</sup> Samson sauf à lui à s'y reconnaître. Pour moi, J'en ai par-dessus la tête avec mon ancêtre.

Vous avez vu par nos dernières que les moules sont bons et que c'était le calcul de Fournier<sup>43</sup> qui était fautif. avec un pié français bien exact, M<sup>r</sup> Sanson a vu tout cela. Si ne faut pas gâter cet imprimeur ce sera votre affaire, car il ne recevra plus le moindre compliment de nous.

En relisant votre lettre du 9 mars, Je vois que, malgré ce que vous trouvez à redire aux calculs de M<sup>r</sup> Sanson, et ce que vous nommez les miens, que nous sommes tous de même avis, et à peu près d'accord ; ce dont vous vous convaincrez sans doute en voyant les pages composées par M<sup>r</sup> Sanson in 8° et ce que je vous en dis aujourd'hui.

M<sup>r</sup> Aubri ayant trouvé les mesures justes du papier royal et du médian que lui avez envoyées de Londres, nous avons coupé du papier sur ces mesures et y appliquant la justification du Virgile y compris p<sup>r</sup> la prose les colonnes additionnelles, nous avons

<sup>39</sup> Le volume de Poèmes de l'édition de Kehl in-8° comporte en effet 32 vers par page, outre le titre courant (voir par exemple le 4<sup>e</sup> *Discours en vers sur l'homme*, t. 10, p. 32).

<sup>40</sup> Lire « small pica », caractère typographique.

<sup>41</sup> L'édition de Kehl respecta cet usage typographique.

<sup>42</sup> *Sic.* Le *Trésor de la langue française* admet le verbe « rétrillonner », d'origine bourguignonne, pour exprimer l'action de « réduire la quantité de, restreindre ».

<sup>43</sup> Graveur français. « Il peut s'agir de Jean-François Fournier (décédé en 1786), fils de Jean-Pierre (1706-1783) ou de son cousin Simon Pierre (décédé après 1803), fils du célèbre Pierre Simon » (J. Vercausse, p. 181)

trouvé la belle forme qu'il nous faut. nous joignons ici un essai de m<sup>r</sup>. Favre en vers sur la hauteur de page du Virgile en caractères approchant le mieux possible de *l'English roman* avec un bel écartement de lignes. En rapprochant cet essai de la feuille de vers *smal pica* de M<sup>r</sup> Sanson, vous verrez bien que c'est cet *English roman* qu'il faut aux vers. reste la prose. J'en vais demander encore une feuille d'essai à Mr. Pierre, même caractère, moins espacé. Je vous l'enverrai ~~après avoir~~ <en vous> expliquant juste combien dans cette page il entrera de matières de l'in 8° de Genève. Mais, à la vérité, si la prose ne regagne pas beaucoup sur la perte des vers nous n'y serons plus. car nous n'avons [page 4] que 34 vers. Genève en a 30. c'est entre un 7<sup>e</sup> et un 8<sup>e</sup> de gain [sic]. Notre in 8° a nous a 32 vers. l'in-4° n'a plus qu'un 16<sup>e</sup> de gain. voyons ce que ~~donne~~ <donnera> la prose sur. Peu de gain aussi ; car le Baskerville est plus large d'œil que les caractères correspondants ici. Il faudra choisir entre la beauté de l'édition et son étendue. que préférez-vous ? Remarquez, comme l'a fait M<sup>r</sup> Sanson, que si vous mettez son *smal pica* pour les vers, tel que vous l'avez, dans la hauteur de page du Virgile, ce ne fera partout qu'un boyau sans grâce. en voilà assez. S'ils ont du papier répondant à N° 2 ils imprimeront sans contredire. S'ils n'en ont pas, ils enverront les formes composées ; on imprimera ici. M<sup>r</sup> Pierre fait maintenant le prospectus in 4°. car pour offrir des cartons de modèle in 4°. Il faut un prospectus de ce format. on ne peut les plier dans l'in 8°. en cartes géographiques ; c'est pour le coup d'œil qu'il faut séduire.

Je vais au 1<sup>er</sup> moment retoucher la lettre aux libraires<sup>44</sup>. Je vous envoie les deux lettres de l'Écrevisse et ma réponse d'après mes conférences avec Mr. Des Marets. Écrivés au bonhomme vous même pour le hater. Je vous salue.

Je vous envoie enfin en propre original la lettre de Pank... hâtez vous de me répondre. Son offre me paraît à quelque chose près acceptable. voyés si dans le cas où cela nuirait à notre vente en souscription on ne pourrait mettre M<sup>r</sup> Pank. au rabais sur ses profits de la belle Édition. renvoyés moi la lettre. Ou plutôt je vais la faire copier. cela n'empêcherait pas la lettre aux libraires mais l'affaire serait faite d'avance.

---

<sup>44</sup> On semble ignorer le contenu de cette lettre : s'agissait-il de leur exposer la nature de l'édition de Kehl avant la parution du *Prospectus* ?